



## Notre association

*LES RESTOS DU CHAT* sont une Association Loi 1901, créée en novembre 2008 dans le but de venir en aide aux chats errants et abandonnés sur la voie publique. Elle est reconnue d'Intérêt Général par l'Administration Fiscale.

*Des chats abandonnés par des maîtres sans scrupules errent sur la voie publique et se reproduisent. Chaque personne qui possède un animal non stérilisé qui sort dehors est responsable de la prolifération. Si chacun faisait preuve de bon sens, celle-ci ne serait plus un problème.*

*Une seule solution : la stérilisation de votre animal.*

*Sur Laval, en partenariat avec la Mairie, les chats errants sont d'abord attrapés, testés FIV et FELV, stérilisés, puis marqués à l'oreille, ils sont ensuite relâchés sur le site de leur capture. Ces animaux sont soignés par les nourriciers de l'Association chaque jour de l'année. Ainsi relâchés, ils permettent également la régulation des rongeurs. Car sans chats dans les villes, les quartiers seraient envahis par ces petites bêtes.*

*Pour le reste du département, seule l'Association prend en charge les stérilisations et essaie de venir en aide aux personnes qui tendent la main aux chats errants.*

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS POUR LES AIDER**

**VOUS POUVEZ FAIRE UN DON**

## La famille d'accueil

*Elle a pour rôle de prendre soin du chat de façon temporaire, en général jusqu'au placement de l'animal.*

*Certains chats de la rue sont sociables. La plupart du temps il s'agit d'abandons sauvages, souvent suite à un déménagement, un manque de responsabilité aussi de personnes qui ont pris un animal et ne savent pas s'en occuper, alors souvent ils sont déposés dans la rue.*

*Ces chats ne sont pas habitués à vivre dehors et s'adaptent mal en extérieur. Ils sont souvent les plus vulnérables face à la maltraitance car habitués à l'homme. Il nous est impossible de les laisser dans la rue.*

*Si vous souhaitez devenir famille d'accueil, vous pouvez prendre contact avec nous.*

## L'adoption

*Elle concerne les chats apprivoisés et les chatons. Nous demandons une participation de 85€ pour un chat testé, stérilisé et identifié. Pour les chatons de moins de 4 mois nous remettons un bon de stérilisation. Vous avez la possibilité de voir ceux à l'adoption sur notre site Internet :*

*site des Restos du Chat :  
<http://restodeschats.e-monsite.com>*

*site Facebook :  
[www.facebook.com/lesrestosduchat.mayenne](http://www.facebook.com/lesrestosduchat.mayenne)*

*courriel : [lesrestosduchat@orange.fr](mailto:lesrestosduchat@orange.fr)*

## Le parrainage

*Vous n'avez pas la possibilité d'adopter un animal, vous ne pouvez pas non plus accueillir provisoirement un chat chez vous.*

*En revanche, vous souhaitez quand même venir en aide aux chats errants en devenant parrain ou marraine de vaccination typhus/coryza (maladies qui restent des fléaux) pour 30€ le première année et 15€ l'année suivante.*

## Devenez parrain d'un chat errant

*Vous pouvez dans ce cas faire un don à l'Association, au profit d'un chat de la rue. Vous pouvez faire le versement d'un montant de votre choix chaque mois, à l'année, ou à un appel des restos du Chat.*

*Vous pouvez offrir la nourriture, en achetant un sac ou plus de croquettes tous les mois.*

*Vous pouvez aussi nous venir en aide :*

- en confectionnant des objets,*
- en donnant des couvertures, des paniers,*
- en donnant de votre temps, une ou deux fois l'année, lors de collectes de croquettes ou autres,*
- en donnant des objets que nous vendrons lors de vide-greniers.*